

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 100 (1964)

**Heft:** 17

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

MONTREUX

8 MAI 1964

Ce ANNÉE

N° 17

Dieu Humanité Patrie

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379  
**PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE**

Dans ce numéro,  
le programme détaillé de la  
11<sup>e</sup> Semaine pédagogique  
internationale de

**Villars-les-Moines**

12-18 juillet

**L'éducation dans ses  
rapports avec la  
psychologie, la sociologie  
et la technique**



La cour intérieure du château

## Anzeindaz - Refuge Giacomini



Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modérés

Transport officiel car Barboleusaz-Solalex, jeep Solalex-Anzeindaz

Tél. (025) 5 33 50 — Au centre de la réserve fédérale de chasse

Rodolphe Giacomini, guide.

## Administration Cantonale Vaudoise

Le poste suivant est  
actuellement au concours :

## maîtresse ménagère agricole

aux Ecoles et stations  
agricoles cantonales de  
**Marcelin sur Morges**

Prière de consulter les  
conditions spéciales  
dans la Feuille des avis  
officiels du Canton de Vaud  
du mardi 28 avril 1964.

Office du personnel.



Pour vos courses scolaires, mon-  
tez au Salève, 1200 m., par le  
téléphérique. Gare de départ :

### Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 Genève-  
Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les  
Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux  
pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront  
donnés au : Téléphérique du Sa-  
lève-Pas de l'Echelle (Haute-Sa-  
voie). Tél. 24 Pas de l'Echelle.

## Funiculaire Lugano - Monte San Salvatore

Panorama splendide

\*

La plus belle promenade de  
la région

\*

Tarif spécial pour écoles



Librairie

# PRIOR

Cité 9 - Tél. 25 63 70

## GENÈVE

achète  
vend  
échange

tous les livres neufs et d'occasion



**COMITÉ CENTRAL****COMITÉ CENTRAL****Liste des présidents des associations cantonales**

Fribourg : Léon Wicht, prof., Champ-Fleuri 3, Fribourg  
 Tessin : Marco Bagutti, maître de gym., Via S. Gottardo,  
 Lugano  
 Vaud : Roger Yersin, maître de gym., Rolliez 12, Vevey  
 Valais : Paul Pignat, instituteur, Vouvry  
 Neuchâtel : Willi Mischler, prof. gym., Brévards 5,  
 Neuchâtel  
 Genève : Jean Stump, maître de gym., rue Ad. Lachenal  
 1, Genève  
 Berne (JB) : Francis Boder, maître de gym., Falbringen  
 43, Bienne.

**XI<sup>e</sup> Semaine pédagogique internationale****A VILLARS-LES-MOINES (Berne)  
DU 12 AU 18 JUILLET 1964**

La Semaine pédagogique internationale, organisée depuis quelques années au village Pestalozzi à Trogen sous la direction du Dr Willy Vogt, aura lieu cette année à Villars-les-Moines (Münchenwiler), une enclave bernoise à quelques minutes de Morat.

La société pédagogique romande s'est chargée de mettre sur pied cette réunion à l'occasion du centième anniversaire de sa fondation. Les autres associations professionnelles de la Suisse lui ont assuré leur concours et « Fraternité mondiale », son patronage.

Le stage sera dirigé par le professeur Georges Panchaud, titulaire de la chaire de pédagogie à l'Université de Lausanne. Le thème général des conférences et des discussions portera sur : *L'éducation dans ses rapports avec la psychologie, la sociologie et la technique*.

Sous la pression des besoins sociaux, démographiques, économiques et politiques de notre société, l'éducation passe au premier rang des préoccupations et apparaît, de plus en plus, comme l'enjeu majeur du monde de demain.

Chacun entend apporter sa solution. Les psychologues proposent les moyens de mieux adapter l'école à l'enfant. Les sociologues montrent que la structure de l'emploi ayant changé, la fonction de l'enseignement à tous les degrés n'est plus la même. Quant aux économistes et aux techniciens, ils réclament pour tous les individus une formation générale plus étendue et une formation professionnelle toujours plus poussée.

Qu'en pensent les éducateurs ? Ils auront à Villars-les-Moines l'occasion de donner leur avis et d'engager un dialogue avec les psychologues, les économistes, les ingénieurs qui ont bien voulu accepter de venir exposer leurs points de vue. C'est pourquoi nous espérons qu'ils seront nombreux à répondre à cette invitation.

Le président de la SPR :

A. Veillon.

**XI<sup>e</sup> Semaine pédagogique internationale****A VILLARS-LES-MOINES (Berne)  
DU 12 AU 18 JUILLET 1964**

Thème : **L'éducation dans ses rapports avec la psychologie, la sociologie et la technique**.

Le stage sera dirigé par M. Georges Panchaud, professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

**Programme :**

**Dimanche 12. 7** : Arrivée, dès la fin de l'après-midi, des participants à Villars-les-Moines. Repas du soir en commun.

**Lundi 13. 7** : Ouverture officielle du stage. M. Gaston Mialaret, professeur à l'Université de Caen (France) : « Education et pédagogie expérimentale ».

M. Albert De Smaele, ingénieur, président du Conseil de l'économie de Belgique, Bruxelles (Belgique) : « La jeunesse en face des problèmes du temps et de l'espace ».

**Mardi 14. 7** : M. Alphonse Silbermann, professeur à l'Université de Cologne (Allemagne) : « Les effets des communications de masse sur l'éducation ».

M. Gilbert Metraux, du Service de la recherche pédagogique de Genève (Suisse) : « La cybernétique à l'école : dangers et promesses ».

**Mercredi 15. 7** : M. Kurt Luscher, privat-docent à l'Université de Berne (Suisse) : « La relève des élites ». (En allemand.)

M. André Rey, professeur à l'Université de Genève (Suisse) : « Apports de la psychologie à l'enseignement ».

**Jeudi 16. 7** : Excursion en bateau sur les lacs de Morat et de Bienne. Visite de la presqu'île de St-Pierre, lieu de séjour de Rousseau.

**Vendredi 17. 7** : M. Roger Decosterd, chef du personnel Afico S.A. (Nestlé, Vevey, Suisse) : « De l'éducation scolaire à l'éducation professionnelle ».

M. Jean Dubochet, ingénieur en chef des autoroutes vaudoises, Lausanne (Suisse) : « Ce qu'un ingénieur attend de l'école ».

**Samedi 18. 7** : M. Jean Möri, secrétaire général de l'Union syndicale suisse, Berne (Suisse) : « Qu'attendent les milieux syndicalistes de l'école ? ».

**Conclusion des travaux.**

Clôture du stage après le repas de midi.

Tous les exposés seront suivis de discussions ou d'entretiens.

Les organisateurs prendront des dispositions pour faciliter la compréhension des exposés pour les participants de langues étrangères au français.

**Prix d'inscription à la Semaine pédagogique**, comprenant les conférences, le séjour au château dans des conditions simples, les repas et l'excursion : **120 francs suisses**.

Pour les participants qui désirent loger à l'Auberge de Jeunesse de Faoug (6 km) ou au camping de Morat (3 km), le prix comprenant les conférences et l'excursion est de **40 francs suisses**.

Les participants qui logent à l'Auberge de Jeunesse ou au camping font eux-mêmes les démarches pour réserver leurs places.

Aucun accompagnant ne peut être accepté au château.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions seront prises en considération dans l'ordre de leur arrivée. Dernier délai : **1er juin**.

Les bulletins d'inscription peuvent être demandés au Secrétariat de la Semaine pédagogique internationale, chemin des Allinges, 2, Lausanne (Vaud) Suisse.

Hôtel du Port - Villeneuve

**Bar « La Soute »** G. Esenwein, prop.

**VAUD****VAUD****Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59**

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : **Pierre Besson, Duillier sur Nyon.**

## **Expo-accueil**

Le C.C. désire que l'Expo 64 procure à nos collègues de Suisse alémanique l'occasion de nous connaître, et à nous le plaisir de prouver la courtoisie et la générosité de notre « race » !

Pour ce faire, que tous les collègues lausannois, banlieusards et bien reliés au chef-lieu informent notre secrétaire central de leur accord d'accueillir un (une) collègue pour une ou plusieurs nuits, ou même de mettre à disposition leur appartement s'ils l'ont quitté durant une période de vacances. (Dans le second cas, prière d'indiquer la juste rétribution qui serait exigée).

Merci d'avance à ceux qui, en ayant la possibilité matérielle, voudront bien répondre à notre appel.

*Le Comité central.*

### **Postes au concours**

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, Service primaire, jusqu'au 16 mai 1964.

**Mies-Tannay** : Maîtresse enfantine.

**Treytorrens** : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 31 août 1964.

Jusqu'au 20 mai 1964 :

**Lausanne** : Maître de classe supérieure.

Maître de classe d'orientation professionnelle.  
Instituteurs primaires.

2 maîtres de gymnastique.

*La commune de Lausanne paie les compléments de salaire ci-après :*

2980 fr. aux instituteurs mariés et aux institutrices qui ont charge d'un ménage ;

2420 fr. aux célibataires et aux institutrices mariées sans la charge d'un ménage.

L'Ecole protestante de Monthey (école officielle), cherche une

### **institutrice protestante diplômée semi-enfantine**

Salaire mensuel : env. 1100.— francs selon âge et formation, caisse de retraite.

Place stable dans ambiance agréable, locaux modernes, classe d'env. 25 élèves de 5 à 7 ans, 37 semaines d'école/an.

Monthey (8000 habitants) et ses environs offrent de nombreuses et intéressantes possibilités pour cours, concerts, sports d'hiver et d'été, etc.

La commission scolaire attend de ses maîtres, avant tout, un travail pédagogique mais leur offre aussi des possibilités de servir l'Eglise.

Entrée en fonctions : début septembre 1964.

Offres écrites à M. Jomini, pasteur, Monthey, qui renseignera volontiers les intéressés. Tél. (025) 4 22 88.

### **Programme d'activité - Eté 1964**

Genres de cours	Dates	Lieux
1. Tennis	29 avril	Yverdon-Lausanne
2. Athlétisme : cours de perfectionnement (par le Dr Mysangi)	13 juin	Lausanne
3. Week-end de plein-air	26-27 septembre	Jorat
4. Tournoi de volleyball	20 juin	Lausanne
5. Ski nautique	24 juin	Lausanne
6. Football à l'école	16 septembre	Lausanne
7. Courses d'orient. scol. régionales	octobre	Lausanne Montreux Yverdon Avenches Morges
8. Tournoi de basketball	7 novembre	Lausanne

#### **Remarques :**

- L'annonce détaillée des cours paraîtra dans l'« Educateur » et dans l'« Education physique ».
- Pour les cours 2, 3 et 6, remboursement de la moitié des frais de transport aux membres AVMG ; autres cours, pas d'indemnité.
- Inscription obligatoire auprès des directeurs de cours en respectant les délais indiqués lors de l'annonce détaillée dans les journaux.
- Des maîtres de gymnastique sont à la disposition de tout groupe du Corps enseignant désirant des dé-

<b>Directeurs</b>	
J. Claret, Bois-Gentil 25	<b>Lausanne</b> (021/24 49 22)
Organisateur : D. Jan, Général-Guisan	7, <b>Yverdon</b> (024/2 59 74)
J.-Ls Cornaz, av. de Cour 77,	<b>Lausanne</b> (021/26 54 64)
J. Lienhard, Major-Davel 36,	<b>Vevey</b> (021/51 56 53)
Cl. Bucher, Mont-Goulin 13,	<b>Prilly</b> (021/24 23 88)
P. Massonnet, Roseneck 10,	<b>Lausanne</b> (021/26 51 86)
B. Buffat	(021/25 14 02)
C. Gaillard	(021/62 41 70)
M. Fontannaz	(024/2 50 50)
P. Marchetti	(037/8 34 95)
R. Fehlbaum	(021/71 40 75)
J.-P. Rieder, Chasseur 11,	<b>Prilly</b> (021/24 78 93)

monstrations de leçons types ou des conseils pour l'organisation de courses d'orientation, d'après-midi de sports, etc. Frais d'instructeur à la charge de l'AVMG.

— **Cours No 1 (Tennis)** : une suite pourra être donnée à ce cours si les participants en expriment le désir.

— **Cours No 5 (Ski nautique)** : une participation financière sera demandée pour la location des bateaux.

Le chef technique :  
*Daniel Jan.*

**AVMG****Basketball**

L'Association vaudoise de basketball organise, sous la direction de **M. René Lavergne**, de l'Académie des sports de Toulouse, deux cours de 4 heures chacun pour la formation d'entraîneurs.

Cette association invite gracieusement, en tant qu'auditeur ou participant libre, les maîtres de gymnastique ou instituteurs spécialisés dans cette discipline.

Lieu des cours : salle de gymnastique de la Pontaise, av. Druey.

Premier cours pour entraîneurs débutants : **samedi 9 mai 1964**, à partir de 14 heures.

Deuxième cours pour entraîneurs avancés : **dimanche 10 mai 1964**, à partir de 8 h. 30.

Pour l'AVMG, le chef technique :  
**Daniel Jan.**

### **Stage annuel de la Guilde de travail (Techniques Freinet)**

Il aura lieu aux Chevalleyres s/Blonay les 6 et 7 juin 1964.

Début du stage : 6 juin à 15 h. 30 ; fin : 7 juin à 17 h.

**Finance :** 15 fr., pour lit et 3 repas.

**Programme (Ateliers)**

**1. Imprimerie et limographe :** Technique d'impression d'un journal scolaire, basée sur le texte libre, et permettant le travail individuel ou en équipes, ou encore la correspondance.

**2. Correspondance scolaire :** motivation — comment démarrer — procédés divers — échanges audio-visuels — la lettre individuelle — l'album — le voyage-échange.

**3. Activités artistiques :** différentes techniques d'expression libre avec enfants collaborant au stage.

**4. Marionnettes :** fabrication et animation de la marionnette, son utilisation en rapport avec d'autres disciplines.

**5. Les techniques Freinet dans une classe de petits,** avec enfants au travail.

**Bulletin de participation**

A détacher et retourner pour le 20 mai au plus tard à Jean Ribolzi, av. Druey 13, Lausanne.

Nom : . . . . . Prénom : . . . . .

Adresse : . . . . . No tél. : . . . .

Je participerai à l'atelier No . . . ou, év., No . . .

Signature : . . . . .

**Mémento**

9.5.64 : Groupe de dessin, Elysée, Lausanne, 15 h.

9.5.64 : SVTM, Béthusy, aud. 1, Lausanne.

27.5.64 : SVMEM, assemblée générale de printemps.

6-7.6.64 : Guilde de travail, stage aux Chevalleyres.

### **Société suisse des maîtres de gymnastique Commission technique**

### **Publication des cours de gymnastique scolaire**

Eté 1964.

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, au nom du Département militaire fédéral, des cours de gymnastique scolaire pendant les vacances d'été 1964. Ces cours permettent au Corps enseignant de toute la Suisse de se perfectionner et d'approfondir certaines disciplines de l'éducation physique. Un programme de travail bien équilibré, dans lequel des conférences et des théories touchant aux problèmes de

l'éducation et de la pédagogie s'intercalent entre les leçons pratiques, assure aux participants, même peu entraînés, des journées riches en enseignement et en détente.

**Plan des cours**

No 12. *Gymnastique dans les régions montagneuses.* 27 juillet au 3 août 1964 à Arolla. Organisation : Numa Yersin, Lausanne. Programme : gymnastique dans le terrain, excursions, courses de montagne, vie sous tente.

No 13. *Natation et jeu.* 20 au 25 juillet 1964 à Martigny. Organisation : Elie Bovier, Martigny. Programme : natation, plongeon, sauvetage, basketball.

No 14. *Natation et jeu.* 20 au 25 juillet 1964 à St-Gall (évent. Schaffhouse). Organisation : Erna Brandenberger, Zurich. Programme : natation, plongeon, sauvetage, volleyball. — Ce cours prévoit une classe préparatoire au brevet d'instructeur suisse de natation.

No 15. *Gymnastique féminine II / III degrés.* 13 au 18 juillet 1964 à Langenthal. Organisation : Mme Meili Dreier, Langenthal. Programme : gymnastique rythmée, rondes chantées, agrès, volleyball, natation.

No 16. *Gymnastique féminine, III / IV degrés.* 13 au 18 juillet 1964 à Zoug. Direction : Edwin Burger, Aarau. Programme : gymnastique et danses pour le IVe degré, exercices rythmés aux agrès et en athlétisme, jeux du IVe degré.

No 17. *Gymnastique garçons, II / III degrés.* 13 au 16 juillet à Hofwil (Be). Organisation : Max Reinmann, Hofwil (Be). Programme : matière choisie dans le nouveau manuel suisse de gymnastique scolaire, livre III. — Ce cours est prévu pour les maîtres qui n'ont pas eu l'occasion de suivre un cours d'introduction.

No 18. *Gymnastique dans des conditions défavorables.* 3 au 8 août 1964 à Schwyz. Organisation : Jakob Beeri, Zollikofen. Programme : gymnastique et jeux avec un matériel réduit.

No 32. *Gymnastique féminine II / III degrés* pour sœurs et institutrices. 13 au 18 juillet 1964 à Menzingen. Organisation : Sœur Marcelle Merk, Menzingen. Programme : gymnastique rythmée, rondes chantées, agrès, volleyball.

**Remarques :** Les cours sont réservés aux membres du Corps enseignant des écoles officielles ou de celles placées sous la surveillance de l'Etat. Si le nombre des places le permet, les candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires, supérieures et de district, ou au diplôme fédéral de maître de gymnastique peuvent être aussi admis. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours (Décision du DMF concernant les cours de gymnastique scolaire du 18 mars 1957, art. 7b). Le nombre des places est limité pour chaque cours.

**Indemnités :** Cours où les participants sont logés à l'hôtel : indemnité journalière de fr. 12.—, indemnité de nuit de fr 9.— et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Cours où les participants sont logés dans des établissements officiels, sous tente ou dans des conditions spéciales ; frais de pension et de logement, remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

**Inscriptions :** Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou au président de la commission technique de la SSMG.

La formule d'inscription dûment remplie sera retournée pour le 10 juin 1964 au plus tard à M. Reinmann, Seminar Hofwil, Münchenbuchsee. Les inscriptions tardives ne sont pas prises en considération.

Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 24 juin 1964. Nous les prions de s'abstenir de toute démarche inutile.

Hofwil, le 4 mars 1964.

Le président de la C.T. de la SSMG. :  
*Max Reinmann.*

### Croix-Rouge-Jeunesse

Pour l'année scolaire 1964-1965, nous vous offrons les activités suivantes à l'intention de vos élèves.

## GENÈVE

## GENÈVE

### Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire

#### COURS DE REPOUSSAGE SUR FEUILLES DE CUIVRE

Cette technique simple, à la portée de nos élèves — garçons et filles — ne nécessite pratiquement pas d'outillage. Elle permet de réaliser des tableaux en relief.

**Horaire des séances :** les mercredis 13, 20 et 27 mai 1964, de 16 h. 45 à 18 h. 45.

**Local :** Ecole primaire de la rue Necker, salle 12, 2e étage.

**Maître de cours :** M. René Graf, 10, avenue Blanc, tél. 32 38 48.

**Les seuls outils à apporter sont :** 1 vieux stylo à bille, hors d'usage plus 1 stylo à bille rouge ou vert, en bon état.

**Inscriptions :** Les collègues, dames et messieurs, peuvent s'inscrire auprès de notre président : Roger Piguet, Vandoeuvres, tél. 50 12 77, aux heures des repas, jusqu'au **lundi 4 mai, à midi.**

**Finance d'inscription :** membres SGTM 3 fr. ; non-membres, 6 fr. Fournitures : 2 fr. 50 env. payables à la première séance.

### ALG à l'Exposition nationale 1964

Après avoir organisé quatre expositions au Musée d'art et d'histoire dont la dernière a connu un succès particulier, notre Association a été sollicitée de présenter au public les loisirs sous forme de démonstrations à l'occasion de l'Exposition nationale 1964.

Ces démonstrations, en général d'une durée de 45 minutes, se dérouleront sur les «Tréteaux des Loisirs» — salle de spectacles à but multiple — dans le secteur 2a «L'art de vivre», section 201, «L'occupation du temps libre», du 30 avril au 25 novembre 1964.

Dix-sept groupements de notre Association présenteront, en cinquante groupes de travail comprenant au total quatre-vingt participants, deux cent quarante-sept séances en vingt disciplines différentes: marionnettes, photos, broderie, sculpture, dessin, expériences électroniques, art décoratif, modelage, mosaïque, céramique, émaux d'art, peinture sur porcelaine, fer forgé, trains miniatures, reliure, tricotage, musique de jazz et construction de canoës.

Il va sans dire que nous n'aurions pas pu réaliser ces programmes sans l'appui généreux de l'Etat et de la Ville de Genève. Nous leur exprimons toute notre reconnaissance.

### Alcooliques anonymes (A.A.) 2<sup>e</sup> Congrès suisse

Les A.A. forment une association d'hommes et de

*Cours de sauvetage nautique, à Lausanne, Penthaz, Nyon, Villeneuve et Yverdon (mixte dès 13 ans).*

*Cours de jeunes secouristes pour élèves dès la 7e année. Il s'agit de 4 fois 2 heures, données par un spécialiste ; pour ces cours, s'inscrire immédiatement.*

*Echanges de vacances de la région de Stuttgart pour élèves de classes supérieures ; demander formules d'inscription et directives.*

*Camp C.-R.-J. de vacances sous tentes à Oberschaffhausen (Wurtemberg) pour élèves de classes supérieures.*

*Echanges internationaux, vestiaires et parrainages suisses maintenus. R. Joost, chemin du Platane 1, Prilly.*

femmes qui partagent leurs expériences, leurs forces et leurs espoirs, dans le but de trouver une solution à leur alcoolisme commun et d'aider d'autres alcooliques à la guérison.

A l'occasion du 2e Congrès suisse des A.A. qui aura lieu dans notre ville les 9 et 10 mai 1964 nous organisons une séance d'information publique le *samedi 9 mai à 15 heures*, à la Salle centrale, 10, rue de la Madeleine, à laquelle nous avons l'honneur de vous prier d'assister.

### TRIBUNE LIBRE

Cologny, le 21 avril 1964.

Monsieur Ferdinand DOMINICE,  
Député,  
*Cologny.*

Monsieur le Député et cher Monsieur,

Je vous remercie infiniment pour l'envoi de votre motion. Que vous me demandiez mon opinion à ce sujet m'honore et m'indispose. L'honneur est d'ordre hiérarchique, l'indisposition d'un aspect purement humain. En effet, à un moment où nous autres instituteurs luttons pour une revalorisation morale, nous ne pouvons pas rester indifférents à des attaques aussi violentes que celles contenues dans votre motion. Elles s'adressent plutôt au plan d'études ? En fait, elles atteignent tout l'enseignement primaire dont nous nous sentons solidaires du moment qu'on prétend qu'il ne vaut rien...

Plus qu'une plaidoirie, c'est à une contre-attaque que je vais me livrer. En guise de plaidoirie, je me bornerai d'ailleurs à vous inviter quand vous voudrez dans ma classe. Je ne me considère pas supérieur à mes collègues, loin de là ! Mais il me semble que de vous être contenté de recueillir des témoignages, même nombreux, auprès de parents d'élèves et de maîtres secondaires, est peut-être insuffisant. Il eut fallu pénétrer dans nos classes, voir ce qui s'y fait, se pencher sur les petits d'hommes que l'on nous confie. Votre position est, me semble-t-il, un peu simpliste. D'une part, rien n'est bon du côté des manuels, du programme, des maîtres. D'autre part, tous les enfants sont des génies méconnus qui perdent leur temps dans nos classes.

C'est donc avec plaisir que je vous accueillerai quand vous voudrez à l'école de Cologny. Je vous montrerai le travail qui s'y fait, comme partout ailleurs, selon des formes et des méthodes parfois différentes, mais avec les mêmes difficultés, les mêmes problèmes.

Avant de me lancer dans la contre-attaque proprement dite, veuillez vous rappeler ce qui fait la différence essentielle entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire : le premier est chargé de donner des connaissances de base à tous les enfants,

d'éveiller leur curiosité, et surtout de leur apprendre à apprendre. L'enseignement secondaire, lui, sur une base plus solide qu'étendue, va former une élite, va préparer des spécialistes. Il faut donc considérer en tout temps la nécessité pour l'enseignement primaire de s'adresser à tous les élèves, de n'en négliger aucun, d'encourager les faibles comme les bien doués. Si les déchets sont plus nombreux au stade secondaire, c'est tout simplement parce qu'ils n'ont pas le droit de l'être autant avant !

Maintenant, sans relever tous les points de votre motion, bien que tous le méritent, je vais répondre à quelques attaques plus précises.

Lorsque vous prétendez que l'enseignement primaire ne donne pas satisfaction, êtes-vous certain que le mécontentement puisse être considéré comme général ? Je vois personnellement une catégorie de parents mécontents : ceux dont les enfants ne réussissent pas à l'école. Echouent-ils déjà au stade primaire ? C'est la faute de l'école, disent-ils ! S'ils ratent plus tard, au Collège ou ailleurs, c'est toujours de la faute de l'école primaire. L'instituteur — son enseignement, ses manuels — porte tout le poids des échecs. Pour les autres enfants, ceux qui profitent de l'enseignement qu'on leur donne, le mécontentement n'existe pas : vous avez négligé tout simplement l'avis des parents satisfaits !

Puisque vous parlez de la diminution des exigences dans la formation du personnel enseignant, pourquoi n'insistez-vous pas davantage sur ce point, réclamant haut et ferme une formation complète de tout le personnel primaire valorisée par une amélioration des traitements ? Il y a là un problème plus important que la modification du plan d'études.

A ce propos, il me semble qu'en dépréciant autant ce plan d'études, vous traitiez carrément d'incapables les autorités et les spécialistes qui l'ont réalisé ! Que tout ne soit pas parfait dans le meilleur des mondes, personne n'en doute. Mais que l'on use du postulat qui consiste à prétendre que tout est parfait ailleurs, qu'il suffit de copier les autres, de faire comme eux, me paraît enfantin et ridicule. Ainsi, que la scolarité débute une année plus tôt en France ne doit pas nous influencer outre mesure. Que les écoliers français ingurgitent l'Antiquité avant les écoliers genevois ne nous prouve pas la supériorité du système voisin ! Il me semblait que le bourrage de crâne, s'il pouvait être utile pour les bien doués, était inefficace pour la majorité des élèves ! A cueillir à gauche et à droite les performances de certains plans d'études, à les compiler de façon à obtenir des records d'ingurgitation juvénile, nous arriverons sans aucun doute à une nette augmentation des mécontents dont les enfants auront de plus en plus de peine à suivre. Les instituteurs, bien

sûr, et leur enseignement, seront de nouveau mis en cause, et des gens bien intentionnés proposeront d'alléger les programmes !

Avant de conclure, bien à regret car il y aurait tant à dire encore, je tiens à grouper en un bouquet vos critiques les plus vives et d'y répondre d'un coup.

Vous prétendez que beaucoup d'enfants s'ennuent à l'école primaire ; que les programmes sont en-dessous de leur capacité ; qu'on ne crée pas en classe un climat de travail ; que les enfants ont un vocabulaire très pauvre ; que l'orthographe est mauvaise ; que l'attention des jeunes est difficile à retenir. Eh bien, pour la plupart de ces points, la faute en revient autant à notre forme de société, aux parents, aux enfants. L'école seule et ses programmes ne peuvent guère améliorer la situation si l'on n'envisage pas une réforme à un stade plus élevé, plus vaste. L'enseignement primaire a bon dos. Mais je ne vois pas pourquoi il supporterait à lui seul les critiques que vous formulez à son égard.

Pour atteindre la perfection, pratiquons l'eugénisme, la ségrégation intellectuelle, le gavage des mieux portants... Ou alors, considérant la dignité de l'homme, le respect qu'on lui doit, tenons compte de ses imperfections dans nos jugements. Admettons que l'être humain, dès son enfance, souffre d'une inégalité dans ses facultés, et que la meilleure des écoles possibles ne pourra former une génération entière de vedettes. Que certains problèmes soient à reconsidérer, que certaines méthodes tombent en désuétude, que les efforts portés ne soient pas tous efficaces, cela n'est que trop vrai. Mais alors que les réparations, les améliorations soient apportées par des spécialistes, voilà qui est nécessaire.

Il existe d'une part des cas particuliers de mécontentements. Seuls les intéressés peuvent en parler, y remédier. Le point de vue général n'est à envisager qu'avec un esprit positif, et en toute connaissance de cause. Voilà pourquoi je n'apprécie pas beaucoup votre motion, dans son esprit du moins. Soulever en vrac de tels problèmes qui se sont déjà posé mille et mille fois sans tenir compte de la réalité et des expériences, tout cela me paraît inefficace. Si j'étais directeur de l'enseignement primaire, je le trouverais même injurieux ! En temps que simple instituteur, je me contente de me ronger les poings en songeant que l'enseignement que je sers n'est pas aussi mauvais que vous voulez bien le dire.

Dans l'espoir que je ne serai pas le seul à réagir ainsi — ce qui prouverait que j'ai tort — je vous prie d'accepter, Monsieur le Député et cher Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

Robert Rudin,  
Instituteur,  
COLOGNY.

## NEUCHATEL

## NEUCHATEL

### Comité central

Séance du 30 avril, à Neuchâtel.

Présidence de M. Jaquet.

Procès-verbal lu par son auteur, M. Duckert, et adopté.

Une circulaire a été envoyée aux présidents de section les consultant sur les indemnités de résidence, la révision du règlement de la Caisse de remplacement, etc.

Les **statuts** cantonaux sont enfin mis au point et pourront être imprimés.

**Invitation :** Les 6 et 7 juin prochains, l'Union suisse pour l'enseignement professionnel tiendra son congrès annuel à Neuchâtel. A cette occasion, une exposition de matériel audio-visuel sera organisée à laquelle un certain nombre de maisons spécialisées collaboreront. Elle sera installée le 6 juin à l'Ecole des arts et métiers de Neuchâtel. Les collègues de notre société pédagogique seront reçus volontiers le samedi soir à 20 heures. Un film approprié sera projeté à leur intention. Nos membres s'y intéressant sont priés de s'annoncer à leur président de section qui recueillera les inscriptions et

les transmettra à M. Marcel Jaquet, Prairie 10, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 25 mai.

La **Commission de lectures** pour la jeunesse et les bibliothèques scolaires et populaires compte comme délégué neuchâtelois, M. Nicoulin. Notre collègue demande à être remplacé. Des démarches seront faites pour sa succession.

**Commission musicale.** M. Schenk nous présente un budget pour la mise sur pied de « Le Roi vagabond », de Monique Laederach destiné à agrémenter la prochaine « Trisannuelle » au Locle. Ses propositions nous paraissent acceptables. Il s'agira de trouver des fonds.

**Semaine pédagogique à Villars-les-Moines.** Elle se déroulera du 12 au 18 juillet et nous sommes priés d'y envoyer un représentant de la SPN.

**Indemnités de résidence.** Un projet de décret du Conseil d'Etat nous est soumis qui prévoit un plafond de 1200 fr. auquel nous nous rallions puisqu'il nous mettrait à l'abri de la surenchère. En revanche, nous rejetons à l'unanimité la perspective d'une intégration des dites indemnités à nos salaires légaux lors de la prochaine revalorisation des traitements.

**Commission pédagogique.** Elle s'est réunie récemment pour discuter des multiples problèmes que soulève la réforme de l'enseignement. M. Paul Grandjean nous en donne un excellent rapport. Mlle Luscher, démissionnaire, à qui M. M.-A. Grandjean de Boudry a succédé au Comité central, doit être remplacée au sein de la commission.

La prochaine séance du C.C. aura lieu le 21 mai. Les représentants de la SPN au comité de la Caisse de remplacement y seront aussi convoqués.

W. G.

### Prochaine session du Grand Conseil

Le Parlement neuchâtelois sera appelé, après avoir épousé les 22 premiers objets figurant à l'ordre du jour, à discuter de 23 motions en suspens, renvoyées de session en session, parmi lesquelles nous relevons celles qui concernent l'école :

a) En 1956, le peuple rejeta la loi concernant la création de jardins d'enfants. En dépit de ce rejet, les dits jardins se sont développés depuis lors et ont paru répondre à une nécessité. Pour l'instant, ce sont des écoles privées qui ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Il est demandé au Conseil d'Etat de réexaminer ce problème et de présenter au Grand Conseil un nouveau projet de loi prévoyant l'aide de l'Etat.

b) Il devient urgent dans toutes les agglomérations de caractère industriel de créer ou de développer des institutions telles que « Foyer de l'écolier » ou « Maison des jeunes » où des personnes qualifiées contrôlent les devoirs scolaires et donnent aux élèves les explications complémentaires qu'ils ne peuvent pas toujours recevoir à la maison quand les parents travaillent à l'usine. En outre, les enfants pourraient y trouver des occasions de jeux, de bricolage, d'activités technique, scientifique et artistique, de lecture et d'information par l'image et le son qui occuperaient intelligemment leurs loisirs et pourraient fournir des éléments concrets à leur orientation professionnelle. L'Etat et les communes devraient pourvoir aux frais. Le Conseil d'Etat est prié de présenter un projet de loi à ce sujet.

c) Mlle R. Schweizer et consorts considèrent l'utilité reconnue des « Maisons des jeunes » à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel et demandent l'extension de ces institutions à d'autres régions, au Locle notamment, ainsi qu'aux jeunes filles.

d) En vue de rendre toutes les assurances scolaires plus économiques pour les parents et de diminuer le temps consacré à la perception des primes au détriment de l'enseignement, M. André Corswant et consorts demandent au Conseil d'Etat d'étudier l'organisation d'une seule et même assurance groupant toutes celles qui existent actuellement, au besoin en constituant à cet égard l'Etat et les communes comme leur propre assureur.

e) Enfin revient cet éternel souhait des fonctionnaires : la suppression du référendum obligatoire pour toute dépense renouvelable supérieure à 200 000 fr. et pour toute dépense annuelle supérieure à 30 000 fr. qui nécessite un appel beaucoup trop fréquent des électeurs aux urnes et les incite à un désintérêt croissant de la chose publique. (Urgence refusée en 1962).

W. G.

### Le président de l'Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds vous présente sa cité

#### La Métropole de l'horlogerie

Ville la plus haute d'Europe, située à 1000 mètres d'altitude, La Chaux-de-Fonds, avec ses 43 000 habitants, est en effet le centre nerveux de toute l'industrie horlogère. Cette gageure a été possible grâce à la vitalité de sa population montagnarde, de sa mentalité travailleuse et honnête, intelligente et frondeuse. Elle est le siège de la Chambre suisse de l'horlogerie.

A La Chaux-de-Fonds, tout vit et respire de l'horlogerie. L'ordonnance de ses rues reflète la précision de ses ouvriers qualifiés, de ses spécialistes, de ses génies. Dans ses usines silencieuses, la science étudie avec une précision extrême les montres et pendulettes qui l'ont fait connaître dans le monde entier.

Le Chaux-de-Fonnier est inventif (outre l'horlogerie proprement dite, c'est-à-dire la fabrication ou le montage de la montre) il est passé maître dans la fabrication de toutes les branches annexes de l'horlogerie. Qu'il s'agisse d'une belle boîte de montre, d'un cadran parfait, d'une paire d'aiguilles ad-hoc, d'un bracelet de belle venue ou de bijouterie de bon goût, tout se fabrique chez nous. Il s'y trouve également des industries indispensables de haute valeur. En effet, plus de cent maisons s'occupent de mécanique de précision, d'appareils de radio et télévision, de tissage, d'arts graphiques, etc. C'est aussi l'une des plus grandes communes agricoles de Suisse, par le nombre de ses cultivateurs du sol.

Les écoles de La Chaux-de-Fonds sont réputées : son Technicum, son Gymnase, son Ecole de commerce, de langues, de musique, d'art, des arts et métiers, de travaux féminins et sa bibliothèque sont autant de facteurs contribuant à la réputation de cette métropole. Elles donnent une impulsion sans cesse renouvelée, qui permet d'avoir une culture bien équilibrée. Les plus grands conférenciers, des savants, des hommes politiques transcendants, des musiciens, des artistes dans tous les domaines viennent toujours volontiers chez nous. Ils sont écoutés par un auditoire pertinemment avisé.

Sa salle de musique est parmi les plus modernes d'Europe et si ses musées d'horlogerie, d'histoire naturelle retiennent l'attention, le musée des Beaux-Arts recèle des œuvres d'artistes réputés qui voisinent avec les envois des plus grands noms des arts contemporains.

La Chaux-de-Fonds est dotée d'un des centres sportifs les mieux équipés du pays, d'une magnifique piscine. Tourisme pédestre, football, athlétisme, natation, équitation, aviation sportive, tennis, escrime, etc., apportent à la ville une animation fort importante. L'hiver, cette vie sportive se concentre sur les superbes champs de neige qui entourent la ville. Une Ecole suisse de ski donne des cours appréciés. La patinoire artificielle permet des ébats tonifiants.

La vie de société est très vive dans la Métropole de l'horlogerie, et si le patron, le contremaître comme l'ouvrier ou l'artisan œuvrent toute la journée, le soir venu, ces travailleurs aiment à se retrouver sans dis-

tinction de classe sociale, de parti politique ou de religion. Le Chaux-de-Fonds est très sociable ; il a bon cœur, aucune action de bienfaisance ne le laisse indifférent, c'est un enthousiaste. La Chaux-de-Fonds a des habitants qui lui sont très attachés ; il est vrai que la ville plaît. Elle possède une grande avenue que l'on dit être parmi les plus belles qui existent ; ses alentours, ses forêts de sapins, ses montagnes environnantes, le Doubs qui coule tout près, sont autant d'attraits qui font, de la Métropole de l'horlogerie, une ville qui, lorsque l'on y passe une fois, ne s'oublie jamais.

*Paul F. Macquat.*

## JURA BENOIS ■■■■■ JURA BENOIS

### Nouveaux manuels pour l'enseignement de l'orthographe dans les écoles primaires jurassiennes

Consulté en 1963 sur l'opportunité d'introduire les *Cours d'orthographe* de M. et Mme Bled dans les classes jurassiennes, le Corps enseignant des degrés moyen et supérieur s'est prononcé affirmativement dans sa très grande majorité. Au surplus, il est ressorti de cette consultation que les grammaires actuellement en usage ne donnaient plus satisfaction, en particulier au degré supérieur.

Aussi, la Commission jurassienne des moyens d'enseignement est-elle heureuse de mettre à la disposition des élèves et des maîtres deux livres d'exercices parfaitement adaptés au programme de l'école primaire.

Après deux ans d'utilisation systématique du *Cours d'orthographe*, degré moyen, dans une classe d'application de l'Ecole normale de Porrentruy, on a dégagé les conclusions suivantes : « Ce cours est excellent, car il fait porter l'effort non seulement sur l'orthographe grammaticale, mais encore sur l'orthographe d'usage. La conjugaison y est largement traitée. Les exercices, très nombreux, sont progressifs ; les élèves les trouvent faciles. Le livret complémentaire, à l'usage du maître, permet un contrôle aisément des acquisitions au moyen de dictées semi-préparées. » Précisons, d'autre part, que les deux volumes ont été spécialement reliés par la librairie de l'Etat. (L'édition française est cartonnée.)

Soucieuse de ne pas compromettre les efforts de coordination en matière d'édition de manuels scolaires sur le plan de la Suisse romande, la Commission jurassienne des moyens d'enseignement a renoncé, dans l'immédiat tout au moins, à compléter les *Cours d'orthographe* par un appendice grammatical. Conformément à la décision de la Direction de l'instruction publique, « on conservera, jusqu'à nouvel avis, les grammaires Aubert et Martin comme complément des *Cours d'orthographe*, mais on n'en renouvelera point le stock. » (Feuille officielle scolaire du 30 avril 1964.)

Ces deux derniers manuels, qui contiennent les tableaux de conjugaisons des verbes réguliers et irréguliers, rendront encore service pour l'étude de l'analyse grammaticale notamment.

Le *Cours d'orthographe* du degré moyen est destiné avant tout aux élèves de 5e et 6e années ; ceux de 7e, 8e et 9e années utiliseront le cours du degré supérieur. La matière de ces deux volumes est considérée comme suffisante pour les écoles primaires françaises — rappelons que les cours Bled ont été introduits officiellement dans les écoles de Paris —, elle le sera, assurément, pour les écoles primaires de Suisse romande. Toutefois, les maîtres qui désireraient approfondir l'étude de certains chapitres, tels que participes passés ou règles d'accord de même, quelque, tout, pourront se procurer, à titre personnel, le *Cours supérieur d'orthographe*, 2e degré, des mêmes auteurs, et tirer de ce recueil des exercices supplémentaires à l'intention des élèves avancés.

« L'enseignement de l'orthographe, écrivent M. et Mme Bled dans la préface des manuels, est l'un des plus austères, et souvent les résultats obtenus laissent quelque déceptions. Avec cette méthode, l'enfant s'intéresse à l'orthographe parce qu'il agit, comprend, progresse. La plupart du temps, on étudie l'orthographe sans méthode, et par le seul moyen des dictées. Aussi les difficultés se présentent-elles au hasard, et certaines n'apparaissent-elles même jamais. On ne concevrait pourtant pas qu'un enfant eût à résoudre des problèmes sans avoir acquis le mécanisme et le sens des opérations ou sans posséder des éléments du système métrique et de géométrie. »

« L'orthographe doit s'enseigner et s'enseigner aussi logiquement et pratiquement que le calcul, par des exercices. Il faut donc une méthode. Celle que nous proposons a été expérimentée pendant des années ; elle a toujours donné d'excellents résultats. »

Puissent ces résultats se vérifier également dans nos classes jurassiennes !

*Pierre Henry.*

## DIVERS ■■■■■ DIVERS

### Echanges d'appartements

Collègues suisses de Weinfelden (TG), Zofingue, Bâle-Ville, Kreuzlingen (TG) Engelburg (SG), Thoune, Schüpfen et St-Gall cherchent échanges d'appartements pour les vacances d'été.

Précisions et adresses à demander au trésorier SPR.

Un collègue st-gallois désire, du 12 juillet au 2 août, logement en Suisse française pour famille avec deux enfants de 16 et 18 ans. Offre un appartement de 3 pièces (cinq lits) à la périphérie de St-Gall.

accidents  
responsabilité civile  
maladie  
famille  
véhicules à moteur  
vol  
caution

assurances vie

Mutuelle  
Vaudoise  
Accidents



Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

## HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. LES PACCOTS-Châtel-St-Denis



Grande salle,  
accueil  
chaleureux  
et prix  
spéciaux  
pour écoles  
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 56 70 93

## LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.

## RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.

Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

## Téléférique Loèche-les-Bains-Col de la Gemmi

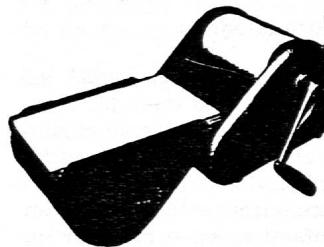
Altitude : 1410-2322 mètres. Le nouveau téléférique vous amène en huit minutes au sommet du col de la Gemmi. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus avec prix sur demande.

Téléphone : (027) 5 42 01

## Sporthotel Wildstrubel à la hauteur du col de la Gemmi

2322 mètres d'altitude, téléphone (027) 5 42 01. Le col de la Gemmi est ouvert à partir du 15 juin. L'hôtel est spécialement aménagé pour les écoles. Installations sanitaires nouvelles. Prospectus et tarifs sur demande. Famille Léon de Villa, propriétaire.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



## CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg/Neuchâtel/Jura Bernois :

W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle

## Cinéma

A vendre, à prix très avantageux :

- 1 projecteur cinématographique « Micron XXV », 16 mm, sonore.
- 1 projecteur cinématographique « Kodascope Pageant », 16 mm, sonore.
- 1 écran perlé 210 x 160 cm.
- 1 caméra « Revere » à tourelle (3 objectifs).
- 1 appareil photographique « Contaflex ».
- 1 projecteur avec diapos. et films-fixes, lampe 500, ventilateur.

Téléphone : (032) 2 84 67.

## Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 61 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux. Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoë

Cuisine soignée. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.



## POUR VOS COURSES D'ÉCOLE :

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de **Pâtes de Rolle**

# La préparation à la vie familiale, l'éducation sanitaire et sexuelle des jeunes

## Que doit faire l'école ?

Conférence du Dr Jacques Bergier, chef du service vaudois de l'enfance, à l'occasion de l'assemblée générale du Cartel romand d'hygiène sociale et morale, le 23 avril 1964, à Neuchâtel.

L'Institut de l'UNESCO pour l'Education, à Hambourg, a posé cette question à l'occasion de l'étude de la prolongation de la scolarité envisagée dans beaucoup de pays européens. Il attire l'attention sur l'utilité de cette éducation sanitaire et sexuelle pour une meilleure préparation à la vie familiale et conjugale.

En Suisse, où il n'est pas question de prolonger la scolarité puisqu'elle est obligatoire jusqu'à 15 ou 16 ans, l'école réserve-t-elle une place suffisante à cette éducation sanitaire et sexuelle ?

Il n'est pas dans l'intention du Dr Bergier d'apporter des critiques, il sait que l'école doit sans cesse résoudre des problèmes toujours dépassés, posés entre autres par la rapide évolution démographique et morale. D'ailleurs l'école fait du bon travail puisque la plupart des jeunes finissent par mener une vie satisfaisante, du moins sur le plan professionnel.

Il n'est pas non plus dans l'intention du Dr Bergier de parler des jeunes d'aujourd'hui, qui sont certainement moins « complexés » que nous, plus francs, moins hypocrites.

Mais il relève certains faits alarmants ; comment y remédier ? Voyons d'abord quels sont ces faits inquiétants :

1. Insuffisance de maturité affective psychique. La phase de l'adolescence se prolonge, le jeune reste infantile plus longtemps sur le plan affectif alors que le développement physique et génital est plus précoce. Le jeune reste dépendant des parents trop longtemps, il prend ses responsabilités plus tardivement. Il y a donc un état de non harmonie entre le développement génital, physique et affectif, qui se prolonge plus qu'autrefois.

2. Manque d'idéal chez la plus grande partie des jeunes. Beaucoup semblent ne pas avoir de but précis dans l'existence. Il est vrai qu'il peut être préférable de ne pas avoir d'idéal que d'en avoir un faussé par une idéologie imposée et fausse. Toutefois, le spectacle d'une jeunesse saine, animée d'un idéal ou par un but à atteindre comme on en rencontre en Israël dans les Kibutzin ou dans certains groupements de jeunes communistes de l'Est, nous fait envie.

Chez nos jeunes, on observe une passivité physique et mentale inquiétante. Le 80 % environ refuse de s'engager dans des sociétés ou groupes de loisirs, de sports, etc. Beaucoup trop sont satisfaits par un spectacle passif : disques, cinéma, télévision, fréquentation d'un bar à café. — Chez ceux qui fréquentent des ateliers de loisirs, des sociétés de sport, des groupements l'Eglise, on constate heureusement un grand enthousiasme, mais il s'agit d'une minorité de jeunes.

3. Choix inquiétant du « modèle » auquel s'identifier. Les jeunes choisissent souvent pour modèle des personnes amorphes. La cause est à rechercher dans le nivellation des valeurs morales, dans la déchristianisation.

4. Besoin de satisfaire librement ses besoins. (Ex. : Stockholm, et, récemment : Lausanne). — Le besoin

d'affirmation, la crise d'originalité juvénile sont compréhensibles, mais tendent à prendre une importance exagérée.

### Autres raisons d'inquiétudes

La précocité sexuelle et le relâchement des mœurs, — la suppression de barrières jusque-là respectées. (Le succès de films tels que « Les Tricheurs », « Les Cousins », du strip-tease, est aussi symptomatique).

Autres faits qui concernent les jeunes : abus d'alcool, de tabac, excès de toutes sortes ; manque de sommeil, de repos ; emploi de stimulants, de tranquillisants ; abus de médicaments ; mauvaises habitudes alimentaires ; augmentation des accidents mortels provoqués en état d'ivresse ; recrudescence des maladies vénériennes (récemment, dans une classe de jeunes filles que l'on avait dû soumettre au Wassermann, on a découvert deux cas de syphilis) ; nombre toujours plus élevé des enfants illégitimes ; multiplication effarante des avortements médicaux ou illégaux ; augmentation des délits sexuels et des attentats à la pudore ; plus grande importance des perversions sexuelles et de l'homosexualité ; nombre très élevé des mariages « forcés », et plus grand pourcentage de ces mariages aboutissant au divorce ; nombre toujours plus grand des mariages mal assortis, très souvent méssentente sexuelle par manque de préparation ; nombre accru des divorces ; nombre toujours plus grand d'enfants abandonnés, mal aimés, maltraités (en Suisse romande, 10 000 enfants sont pris en charge par les Services sociaux).

### Rôle de l'école

L'école peut-elle contribuer à armer le jeune pour l'adapter à la vie, à la vie familiale et conjugale en particulier ?

Elle devrait pouvoir en tout cas l'informer. C'est ce que préconise l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation, et ce que réalisent les écoles américaines, suédoises et celles des pays de l'Est.

En ce qui nous concerne, jusqu'à présent, nous avons surtout laissé le soin de cette éducation à la famille. Mais les faits nous poussent à voir de plus près ce que l'école peut faire.

L'adolescent devrait recevoir de solides notions sur les soins corporels, l'alimentation, le sommeil, le repos ; il devrait être renseigné sur les effets de l'alcool, du tabac, des narcotiques, des médicaments. La sécurité routière devrait faire l'objet d'un enseignement. On devrait aussi donner à l'école des notions de secourisme. Actuellement, l'école ne remplit qu'imparfaitement ce rôle.

A côté de cette éducation sanitaire, ne faudrait-il pas répandre des notions d'hygiène mentale ? A défaut de pouvoir créer un idéal de vie, l'école ne devrait-elle pas favoriser plus nettement le développement de la personnalité ; ne faudrait-il pas montrer la nature des relations que les jeunes doivent avoir avec les autres, insister sur l'importance du rôle du milieu social et familial, du rôle des membres de la

famille et de la communauté les uns par rapport aux autres ? Il faut informer les jeunes sur la nécessité d'une attitude positive, constructive de la famille, mais en montrant aussi les conflits qui peuvent surgir si l'on ne domine pas son égocentrisme, son impulsivité, son égoïsme.

Il faudrait aller plus loin dans cette éthique en parlant de la valeur du travail, du rôle de l'argent. N'est-il pas urgent de se préoccuper des loisirs des jeunes, de l'éducation au cinéma ? On en parle depuis longtemps, mais sans avoir réalisé grand chose. L'éducation du sens critique, notamment en ce qui concerne la radio, le cinéma et la télévision, est maintenant l'une des tâches importantes de l'école.

### **Education sexuelle**

L'école, surtout dans les pays latins, s'est montrée peu disposée à cet enseignement. S'il est vrai que c'est à la famille en premier à le faire, l'école devrait être la deuxième source d'information. Dans le canton de Vaud, certaines communes organisent une causerie faite par un médecin ou une personne spécialisée au cours de la dernière année d'école, mais d'une part elle arrive trop tardivement et d'autre part, elle ne peut pas être suffisamment complète. Dans l'enseignement de l'anatomie, on évite le plus souvent certaines parties du corps et l'homme reste un personnage asexué.

Cette causerie faite en dernière année est donc critiquable.

1. parce qu'elle est trop tardive, l'adolescent étant souvent déjà renseigné par des camarades ; 2. l'âge est mal choisi : le niveau des jeunes est trop hétérogène entre 15 et 16 ans ; les uns sont encore prépubères, les autres déjà adultes. Certains sont encore innocents, d'autres ont déjà eu des expériences sexuelles.

Pour les garçons, le moment le plus favorable serait vers 11-12 ans. Le but d'une première leçon serait une orientation sur la sexualité en général qu'il faudrait présenter comme une chose normale et belle, la présenter sous une forme scientifique en expliquant par exemple le développement de l'embryon, l'accouchement, etc. L'expérience montre que l'enfant de 11-12 ans s'intéresse à ces problèmes, pose des questions, et n'a pas de rires gênés comme c'est souvent le cas vers 14-15 ans. Cette éducation est bien sûr limitée ; à l'âge de 11-12 ans, il n'est pas possible de donner des renseignements complets sur l'amour, l'attraction entre les sexes, sur la différence psychologique entre l'homme et la femme, sur le rôle des relations sexuelles dans le mariage et en dehors, sur l'avortement, sur la situation de la mère célibataire et le destin de l'enfant naturel, sur les maladies vénériennes, les moyens anticonceptionnels, la frigidité, etc. Il faudra bien avertir le jeune de ces problèmes, mais pas à 11-12 ans.

Dans les pays de l'Est, derrière le « rideau de fer », l'école donne une telle éducation, elle se substitue à la famille. Voici par exemple le programme de cette éducation en Tchécoslovaquie pour les enfants de 14 ans : 14 h. d'étude consacrée à la santé individuelle, 8 h. d'hygiène et aux maladies contagieuses, 8 h. à la nutrition, 8 h. à la santé du consommateur, 10 h. à la santé mentale, 2 h. aux stimulants, 8 h. pour les garçons et 33 h. pour les filles consacrées à l'étude de la vie familiale et de la sexualité, 3 h. à la sécurité, 2 h. aux premiers soins.

Les pays de l'Est emploient aussi ces heures à influencer les jeunes en faveur du régime. En Tchécoslovaquie, par exemple, on demande aux instituteurs de 9e année d'insister sur la valeur morale du citoyen, sur l'unité des intérêts personnels et sociaux, sur la lutte contre les restes de la morale bourgeoise, sur les rapports corrects entre garçons et filles, etc. On recommande aux instituteurs de réfuter les théories sur l'amour libre. Et l'on conseille d'utiliser, pour cette éducation, les films, la littérature, les émissions de radio et de télévision.

En Suède, l'enseignement se limite à l'éducation sexuelle qui commence en 1re année et se poursuit jusqu'à la fin de la scolarité. Il s'agit d'exposés scientifiques, et l'éducation morale y est moins nette. Dans les premières années, on parle de la différence des sexes, de la grossesse, du rôle du père, et dans les dernières années, on aborde tous les aspects de la sexualité, y compris les techniques de la sexualité, les moyens contraceptifs. Il semble que les maîtres soient complètement libérés de tous les tabous sexuels.

### **Que peut-on faire en Suisse ?**

On devrait se préoccuper davantage de l'éducation sanitaire et sexuelle des jeunes. Le Dr Bergier estime qu'il ne faudrait pas donner des leçons spéciales, de 7 à 16 ans, mais incorporer ces sujets aux matières déjà enseignées. Il faudrait alors former les maîtres pour qu'ils portent constamment ce souci de renseigner, de saisir toutes les occasions pour faire cette éducation sanitaire et sexuelle, et éventuellement de faire appel à une personne plus spécialisée pour parler de certains sujets lorsqu'ils ne se sentent pas suffisamment préparés pour le faire eux-mêmes.

Entre 16 et 20 ans, il faut pouvoir reprendre ces problèmes pour les développer et les approfondir lorsque la puberté est acquise, lorsque l'adolescent est parvenu à la maturité.

En conclusion : cet enseignement devrait donc se faire dans toutes les écoles telles que gymnases, écoles normales, écoles de commerce, écoles et cours professionnels. Des expériences très encourageantes ont déjà été faites en Suisse allemande dans des grandes entreprises comme Sulzer ou Brown-Boveri et à Lausanne chez Bobst, où les apprentis ont, à leur programme de cours professionnels, des heures consacrées à la « Lebenskunde » où sont précisément abordés tous ces sujets visant à une meilleure préparation à la vie familiale, conjugale et sociale. Ces expériences devraient être reprises et développées en Suisse romande ; ce serait un beau travail de prévention car l'on pourrait ainsi atteindre presque tous les jeunes, puisque maintenant presque tous font un apprentissage ou des études.

### **Appel aux autorités**

Au terme de la discussion qui suivit, l'assemblée décida d'envoyer aux Départements romands de l'instruction publique la résolution suivante :

« Le Cartel d'hygiène sociale et morale, réuni en assemblée à Neuchâtel le 23 mai, demande aux Départements de l'instruction publique d'introduire dans les programmes scolaires dès la sixième année des « cours » de connaissance de la vie » afin de lutter contre l'inadaptation sociale de la jeunesse actuelle. »

J. Jucker.

## Peut-on enseigner la composition ?

Dans un précédent article, « L'évolution littéraire et l'enseignement de la composition », nous nous élevions contre le style « fin de siècle », issu du naturalisme. Ce qui caractérise ce style trop souvent prononcé dans nos écoles (à tous les degrés), c'est l'abus du qualificatif, de l'adverbe, de la métaphore, le goût du détail joli plutôt que de la vigueur et de la justesse de la vision, une espèce de préciosité qui vise non plus à mettre en valeur l'idée mais le mot.

### Du bon emploi du qualificatif

Qu'on nous comprenne bien ! Il serait ridicule de bannir l'adjectif et de rejeter toute métaphore. Mais il faut savoir choisir, et les textes d'écrivain comme Colette, prodigues en images et en qualificatifs, mais amoureux du détail significatif et du mot rare, sont là pour démontrer à nos élèves à la fois la beauté et la difficulté de l'art d'écrire.

Quelques exemples ne sont pas inutiles. Voici d'abord du mauvais Daudet :

« L'atelier, le hall plutôt, car on n'y travaillait guère, développé dans toute la hauteur de l'hôtel et n'en faisant qu'une pièce immense, recevait sur ses tentures claires, légères, estivales, ses stores de paille fine ou de gaze, ses paravents de laque, ses verreries multicolores, et sur le buisson de roses jaunes garnissant le foyer d'une haute cheminée Renaissance, l'éclairage varié et bizarre d'innombrables lanternes chinoises, persanes, mauresques, japonaises. »

(*Sapho*.)

Ne croirait-on pas lire un extrait de roman feuilleton ? On ne compte plus les qualificatifs mal employés : tentures claires, légères, estivales, paille fine, verreries multicolores, haute cheminée, éclairage bizarre...

Comparons avec ces deux brefs extraits de Colette :

« Le silence, brodé à grands râgements par les abeilles et les rainettes, une tiédeur sur laquelle se refermaient les charmilles massives, un orage ballonné, tenu en respect derrière la colline... »

« Il y avait de si rouges, de si royales récoltes de cerises en juillet, qu'elles séchaient sur l'herbe, ridées et comestibles. »

(*Flore et Pomone*.)

Qualificatifs en paquets, en guirlandes bancales chez Daudet, moins nombreux, inattendus, efficaces chez Colette.

Notre Vio-Martin nous offre aussi des exemples de valeur :

« Les buissons bleus ont une douceur extrême, des visages d'anges voilés d'ombre. Ils fuient lentement vers des prairies inconnues, des clairières de bon silence comme celle-ci, triangle moelleux et fleuri oublié entre les forêts jalouses, gardeuses de paradis. »

(*Equinoxe d'automne*.)

Ici, l'adjectif ou l'adverbe n'a rien d'insolite : bleu, bon, fleuri, lentement ne sont-ils pas mots de tous les jours ? Mais leur emploi a quelque chose de si neuf que seule une voix de poète pouvait en être capable : buisson bleu, fuir lentement, bon silence, n'est-ce pas là autant d'audaces que de trouvailles d'une justesse parfaite pour le cœur et pour les sens ?

On comprend sans peine qu'il n'est pas question d'imiter de telles réussites. La leçon de composition ne doit pas, ne peut pas être l'occasion de plagier les écrivains. Que nos élèves sachent rendre hommage au talent, reconnaître et aimer l'art créateur, apprécier la

rigueur et la subtilité de telles évocations (nous sommes là pour leur ouvrir les yeux) — ce sera suffisant. Il ne leur incombe pas davantage de singler Colette que de pasticher Maupassant.

### On ne badine pas avec la langue !

Mais alors, demanderont certains, à quoi serviront nos leçons de lecture, si l'on n'en tire pas matière à des exercices de rédaction ? Nous leur répondrons qu'il y a deux sortes d'imitation. L'une consiste à tenter de reproduire ce qui est propre à un écrivain, son vocabulaire, sa syntaxe, voire ses idées. C'est le « A la manière de... » où s'illustra Paul Reboux.

Et puis, il y a l'exercice qui s'attache à imiter non pas l'écrivain mais le texte qu'il a produit, la progression, le mouvement d'une scène, la technique d'un portrait, le procédé d'une description; pour les jeunes élèves, la construction d'une phrase.

La première tentative est vouée à l'échec dans nos classes, et d'ailleurs stérile. La seconde est un louable effort de perfectionnement, comparable à celui que fait l'enfant qui apprend à marcher ou à parler. Il serait donc faux de dire : « Colette parle des *royales* récoltes de cerises, souvenez-vous-en et tâchez de trouvez mieux ! » On verrait apparaître alors dans les compositions de la classe « les *royales* moissons, les chars de blé *impériaux*, ou les *princières* récoltes de pommes ! » Cette manière gratuite et puérile d'accorder des qualificatifs aux noms ne réussirait qu'à fausser le goût des enfants et ne leur apprendrait rien.

Faisons-leur plutôt sentir la saveur d'une telle précision, la valeur du terme figuré, et concluons prudemment : « Seul l'écrivain sûr de son métier peut se permettre de telles images. » Et apprenons à nos élèves la sobriété.

### Quelques exercices

Il nous est facile de composer des textes abondants en qualificatifs et de demander aux enfants de leur rendre une sage simplicité. Exemple :

Le vénérable château dressait ses hautes murailles grises, ses créneaux sévères et ses tours imposantes au-dessus du modeste village. Un chemin sinueux conduisait à la porte majestueuse aux lourds battants noircis.

Il est impossible de recenser tous les exercices utiles à forger une langue claire et correcte. Parmi tous ceux que chaque maître pratique, il en est qu'il faut répéter souvent et systématiquement. En voici quelques-uns, certains très généraux, d'autres plus spécialement destinés à telle ou telle acquisition.

- Elocution : expliquer clairement un jeu, raconter une expérience de sciences naturelles.
- Vocabulaire : synonymes, familles, contraires.
- Faire corriger des phrases vicieuses, ensuite comparer en cherchant à montrer surtout l'économie de mots ainsi réalisée.
- En récitation, choisir les poésies non seulement en vertu de leur rapport plus ou moins étroit avec l'activité de la classe, mais pour leur valeur littéraire. Faire bien sentir aux enfants les rythmes, les jeux de sonorités.
- Petites causeries. Notre « Guilde de documentation » nous fournit des fiches sur des sujets divers, les brochures BT également ; nos élèves sont ravis de présenter à leurs camarades de courts exposés. Ils exigent la concision et la précision.

- Exercer la vision : composer des phrases d'après un tableau scolaire, un film fixe, des histoires en images (se trouvent dans le commerce) ou même une carte postale.
- Texte lacunaire (très important pour faire saisir les rapports entre les mots).
- Transformer l'adjectif en verbe (ex. : des branches *flexibles* ; des branches *fléchissaient*).
- Recherche du mot propre à la place de deux mots (par ex. nom et qualificatif) : une petite table = un guéridon ; un mur bas = un muret ; un passage étroit = un défilé.
- Ponctuer un texte aux phrases courtes (virgules exclues pour les enfants de moins de 12 ans).
- Trouver d'autres sujets et d'autres compléments pour un verbe donné : (ma mère *lave* la vaisselle,

le voisin *lave* sa voiture, la ménagère *lave* ses vêtres, etc.).

- Nombreux exercices de construction de phrases : chercher les actions d'un chien dans un parc, d'un enfant sur la plage, etc.

Il faudrait dire encore tout ce que le style doit au rythme ; le véritable écrivain a l'oreille musicienne. Mais il faut insister sur le fait qu'il ne s'agit pas de former nos élèves au métier d'écrivain. Ceux qui doivent le devenir le seront malgré nous ! Notre seul but doit être de les aider, tous, honnêtement, à prendre conscience de la force de leur langue, de la solidité de leur outil. A nous de ne pas leur mettre entre les mains des joujoux clinquants en guise d'instruments de travail.

Jacques Bron.

## Un zéro de dictée

Placide est arrivé, ce matin du 24 mars 1964, tout propre, presque fringant. Ses lèvres minces dessinaient leur sempiternel sourire. Selon le rite, le maître commença à dicter. Placide a regardé son instituteur avec un air, à lui, de dire :

— Le mot « olympique » dans le titre : ça commence bien !

Il écrivait, il écrivait. Son stylo mordait sans rechigner.

— Voici un passé simple, c'est un sale temps, mais on commence quand même à être copains !

On dicte : « ils couraient de toutes leurs forces ». Placide a sucé le bout de son stylo.

— Singulier ? Pluriel ? Après tout, on pourrait dire : de toute sa force. Va pour le singulier !

Somme toute, le premier tiers de la dictée alla bien : 2... 3 fautes, tout au plus. Mais le deuxième tiers fut ardu. Plus de sourire sur la jolie bouche de Placide ! On dicte : « ... pour retomber dans la sciure où ils restent une seconde étendus comme des oiseaux épuisés, les ailes coupées. »

— Pour « retomber » ? Je dirais « pour prendre » : je mets er. « Sciure » ? ça vient bien de « scie », donc j'écris « scillure » (parce que chez nous, c'est ainsi qu'on prononce). Mais... c'est la suite : y z'auraient bien pu y fourrer un peu moins de participes !

Et il a passé du pâle au rouge le fin visage de Placide. Les veines du cou gonflaient au-dessus de la cravate canari : celle des grands jours. Il a tout donné pour cette deuxième partie... 8 à 10 fautes !

Quand le troisième tiers a commencé, son visage s'est détendu, il a repris son teint naturel, plutôt pâle. Son curieux sourire a arqué ses lèvres. Les veines ont retrouvé leur calibre de toujours, sous la jolie cravate canari. C'était l'euphorie. Il jetait allègrement sur sa page tout ce fatras de mots difficiles. Placide devait se croire au préau, et il vous « shootait » ces tournures avec une délicieuse béatitude.

Quand il a tendu sa feuille au maître, il a cillé des paupières sur ses yeux gris-bleu où se lisait ce mélange inexplicable d'espoir, d'ironie et de détresse.

\* \* \*

Le dénouement, vous l'avez deviné. Bien malgré lui, le maître a dû inscrire un zéro dans l'angle supérieur droit de la feuille d'examen de Placide. C'était conforme au barème officiel : 30 fautes et au-dessus : 0. Or, Placide totalisait 33 fautes.

Notre appréciation des dictées n'est déjà que trop négative — un peu obligatoirement, il est vrai — puisqu'elle ne considère que le faux, donc le mal. Un élève faible n'aurait-il pas droit à son « salaire » ? On n'a pas payé Placide ; et pourtant il avait « travaillé » selon ses capacités, bien sûr. Quel patron aurait l'idée saugrenue, et pour le moins inéquitable, de ne pas rétribuer du tout un ouvrier qui n'aurait fait que la moitié du travail prescrit ? Placide avait, très péniblement, fait une bonne moitié de son ouvrage : on ne lui a rien donné qu'un zéro, qui sera sûrement inscrit dans son livret scolaire. N'oubliions pas que, pour certains patrons, c'est là une marque d'ignominie !

En raison des récentes découvertes psychophysiologiques, on renouvelle passablement, et avec raison du reste, le vieil attirail pédagogique, mais... les « barèmes » restent tabous.

Ls P.



## Guilde de documentation

**S. P. R.**

**L. Morier-Genoud - Veytaux/Montreux**

Savez-vous qu'elle offre :

- N° 70. **Les Réponses aux questionnaires** du manuel de H. Rebeaud (Géographie universelle).
- N° 81. **Lectures géographiques**, 24 fiches-questions, préparées par G. Falconnier, en rapport avec les textes du manuel-atlas « La Suisse », de H. Rebeaud. 1 fr. 20.

**1000 enfants comptent sur votre hospitalité durant les vacances.**

Cette année de nouveau, de nombreux enfants suisses du pays et de l'étranger ont besoin d'un séjour de repos de plusieurs semaines auprès de parents hospitaliers. Les familles qui peuvent accueillir un garçon ou une fillette durant les vacances voudront bien s'annoncer auprès du secrétariat général de Pro Juventute, case postale Zurich 22, tél. (051) 32 72 44.

## Au-dessus de Vevey...

Le Mont-Pèlerin 900 m.  
à 15 min. par le funiculaire

Les Pléiades 1400 m.  
à 45 min. par le chemin de fer à crémaillère

Buffets-Restaurants - Places de jeux

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau, le Jura

**...tout le Léman est à vos pieds**

Renseignements dans toutes les gares et aux directions. Tél. (021) 51 29 12 et 51 29 22

## Direction de vol: le soleil! avec AIRTOUR SUISSE

L'organisation suisse réputée de voyages aériens vous assure des vacances merveilleuses et individuelles.

2 semaines « tout compris »	
<b>Majorque</b> de Genève	<b>447.—</b>
de Bâle, Berne, Zurich	<b>460.—</b>
<b>Ibiza</b>	<b>565.—</b>
<b>Costa Blanca</b>	<b>578.—</b>
<b>Costa del Sol</b>	<b>663.—</b>
<b>Portugal</b>	<b>648.—</b>
<b>Tunisie</b>	<b>743.—</b>
<b>Adriatique</b>	<b>335.—</b>
<b>Corse</b>	<b>494.—</b>
<b>Maroc</b> (de Zurich)	<b>798.—</b>
<b>Grèce</b>	<b>757.—</b>
<b>Iles Canaries</b>	<b>895.—</b>
<b>Madère</b>	<b>1 096.—</b>
<b>Cap Nord</b>	<b>1 068.—</b>
<b>Islande</b>	<b>1 688.—</b>

Départs réguliers de mars à octobre avec Swissair et Balair.

Inscription et programme gratuit auprès de WAGONS-LITS // COOK, 16, rue du Mont-Blanc, tél. 31 21 30, Genève ainsi que Lausanne, Montreux, etc.



# V.A.C

RENÉ JUNOD SA  
LA CHAUX-DE-FONDS

première maison suisse de vente  
par correspondance paiement au  
comptant ou à crédit la qualité  
de nos articles a fait notre répu-  
tation port et emballage gratuits

BON

à découper et à adresser à V. A. C René Junod  
SA La Chaux-de-Fonds pour l'envoi gratuit et  
franco de notre grand catalogue.

NOM .....

PRÉNOM .....

RUE .....

LOCALITÉ .....

# ACTION

## CARTES MURALES MUETTES EN CAOUTCHOUC

« Imprimées en couleurs sur une surface de caoutchouc noir, permettant l'usage de la craie »

# Géographie de la Suisse

Carte de la Suisse, seule	grandeur 130 x 140 cm.	Fr. 46.—
Carte du Canton du Valais, seule	130 x 140 cm.	Fr. 69.—
Carte du Canton du Valais avec la Suisse, au verso	130 x 140 cm.	Fr. 92.—
Carte du Canton de Fribourg	130 x 140 cm.	Fr. 57.50
Carte du Canton de Fribourg avec la Suisse, au verso	130 x 140 cm.	Fr. 88.—
Carte du Canton de Berne	130 x 140 cm.	Fr. 69.—
Carte du Canton de Berne avec la Suisse, au verso	130 x 140 cm.	Fr. 92.—

**PRIX D'ACTION:** Pour toutes commandes passées jusqu'au 30 mai 1964 **REMISE 20 %**

**Envoi à vue sans engagement**

## **La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat**

*vous conduira dans vos sites préférés...*



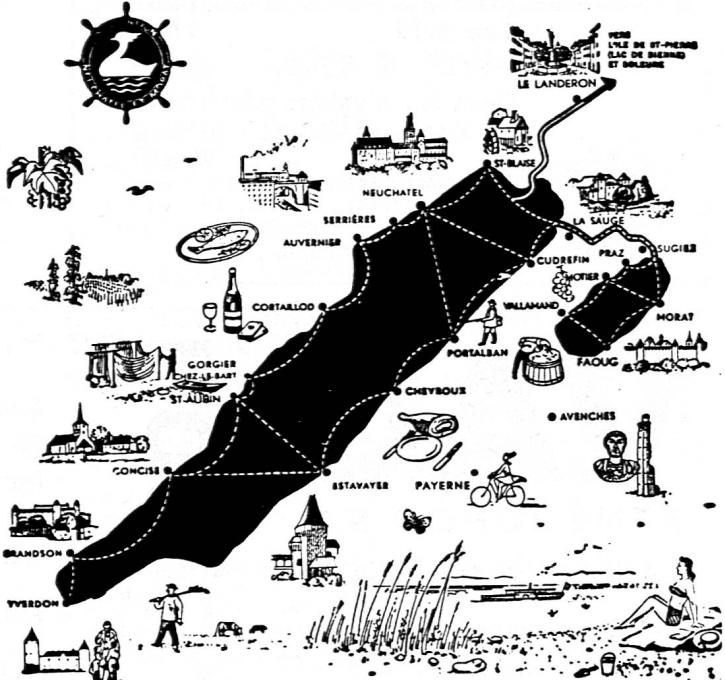
*... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienn et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.*

#### **Services réguliers d'été :**

- **Neuchâtel-Estavayer** (via Cudrefin-Portalban)
  - **Neuchâtel-Estavayer** (via Cortaillod-St-Aubin)
  - **Neuchâtel-Ile de St-Pierre - Bienne**
  - **Neuchâtel-Morat** (via canal de la Broye)
  - **Morat-Vully et tour du lac**

### *Conditions spéciales pour écoles.*

*Sur demande, organisation de bateaux spéciaux  
à conditions favorables pour toutes destinations  
des trois lacs.*



**Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12**